



ESQUISSES DE BATIMENTS

Notre action

Réalisation d'esquisses de projets de construction

Qu'est-ce qu'une telle prestation peut vous apporter ?

- ✓ Le client dispose d'une esquisse d'un projet de construction rurale ou d'une transformation/d'un agrandissement des bâtiments existants adaptée aux besoins futurs de son entreprise

Quels sont les documents remis ?

- Esquisse du projet de construction

Quels sont les exemples de situations où une telle prestation est utile ?

- J'envisage de construire un nouveau rural. Avant de contacter un architecte pour établir un projet détaillé, je souhaiterais réfléchir aux solutions techniques les plus adaptées à ma situation.
- Je souhaite transformer l'actuelle écurie des vaches en stabulation libre. Comment puis-je au mieux valoriser les bâtiments existants ?

Combien ça coûte ?

20-40 heures, selon la complexité de la situation, au tarif horaire de la FRI ⁽¹⁾

(1) Les tarifs abonnés et non abonnés sont consultables sur le site de la FRI.

Quel est le déroulement de la prestation ?

1. Visite du conseiller à domicile afin de comprendre la réalité de l'exploitation et de bien cerner les attentes du client
2. Etude par le conseiller sur la base des informations transmises et élaboration d'une première esquisse de projet
3. Visite du conseiller afin de confronter les options retenues avec les souhaits du client
4. Corrections et finalisation du projet
5. Envoi de l'esquisse au client

Quels sont les documents et informations à réunir pour faciliter le déroulement de la prestation ?

- Plan de situation des bâtiments de l'exploitation
- Si disponible, plan des bâtiments existants

Quelles sont les prestations voisines délivrées par la FRI ?

- Calcul du programme des volumes de stockage dans les bâtiments
- Appréciation de l'évolution future probable de la situation financière de l'entreprise

Qui contacter à la FRI pour en savoir plus ?

Pierre-Alain Juillerat